

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL  
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
ET DES BOURSES**

**BURKINA FASO**  
**Unité-Progrès-Justice**  
-----

Ouagadougou, le **04 NOV 2024**

**DESISTEMENT AUX BOURSES D'ETUDES**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
l'étudiant boursier dont le nom suit, reçoit  
l'accord de la CNBES pour le désistement  
à la bourse d'études de la République  
Algérienne Démocratique et Populaire,  
au titre de l'année académique 2024-2025.**

*ga*

N°	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Diplôme Obtenu	Année du BAC	Moyenne du Bac	Catégorie de Bourse	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 23/10/2024
1	DABRE	Abdoul Akim	03/06/2006	M	Complexe scolaire les Elites Internationales	BAC D	2024	16,38	bourse d'Excellence de la République Algérienne Démocratique et Populaire	Algérie	Oui pour le désistement à la bourse d'Excellence de la République Algérienne Démocratique et Populaire au titre de l'année académique 2024-2025

Arrêté la présente liste à un (01) nom

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



**Pr Jean Célestin KY**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre du Mérite